

OMPI



SCCR/19/11

ORIGINAL : anglais/espagnol

DATE : 25 novembre 2009

F

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

GENÈVE

COMITÉ PERMANENT DU DROIT D'AUTEUR ET DES DROITS CONNEXES

**Dix-neuvième session
Genève, 14 – 18 décembre 2009**

ACCREDITATION DE CERTAINES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

Document établi par le Secrétariat

1. L'annexe du présent document énumère et présente les organisations non gouvernementales qui ont demandé à bénéficier du statut d'observateur pour les sessions du Comité permanent du droit d'auteur et des droits connexes (SCCR), conformément au règlement intérieur dudit comité (voir le paragraphe 10 du document SCCR/1/2).

2. *Le SCCR est invité à approuver la représentation, aux sessions du comité, des organisations non gouvernementales énumérées dans l'annexe du présent document.*

[L'annexe suit]

ANNEXE

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES AYANT DEMANDÉ
LE STATUT D'OBSERVATEUR POUR LES SESSIONS DU COMITÉ PERMANENT
DU DROIT D'AUTEUR ET DES DROITS CONNEXES

Union africaine des aveugles (UAFA)

All India Confederation of the Blind (AICB)

Asociación Civil Tiflonexos – Biblioteca Tiflolibros (Tiflolibros),

Beneficent Technology, Inc. (Benetech)

Association canadienne des bibliothèques/Canadian Library Association (CLA)

Institut canadien pour les aveugles (INCA)/Canadian National Institute for the Blind (CNIB)

Caribbean Council for the Blind-Eye Care Caribbean – [CCB/Eye Care Caribbean]

Centre for Internet and Society (CIS)

Comité national pour la promotion sociale des aveugles ou amblyopes (CNPSAA)

DAISY Forum of India (DFI)

International Center for Disability Resources on the Internet (ICDRI)

Organização Nacional de Cegos do Brasil (ONCB)

Organisation nationale des aveugles espagnols/Organización Nacional De Ciegos Españoles (ONCE)

Royal National Institute of Blind People (RNIB)

The South African National Council for the Blind (SANCB)

Unión Latinoamericana de Ciegos (ULAC)

Vision Australia

Union africaine des aveugles (UAFa)

L'Union africaine des aveugles (UAFa) compte 50 pays membres en Afrique. Elle a pour but de renforcer ses organisations membres et d'établir un objectif commun grâce au renforcement des capacités et à des actions de sensibilisation menées en partenariat avec les gouvernements, les institutions internationales et d'autres parties prenantes. Ses objectifs consistent à encourager et à appuyer les programmes de prévention de la cécité, à promouvoir le bien-être des aveugles et des déficients visuels, à favoriser l'intégration sociale dans tous les aspects de la vie quotidienne et à créer un forum pour l'échange de connaissances et de données d'expérience sur la cécité entre les pays membres.

En tant qu'organisation faîtière, l'UAFa agit pour la protection et la promotion de l'exercice des droits de l'homme par les aveugles et les déficients visuels. À cet égard, elle fournit un appui et une assistance technique aux organisations nationales. Les membres de l'UAFa développent et renforcent leurs propres instances nationales grâce aux formations pratiques qui leur permettent d'acquérir des compétences en matière d'encadrement, de défense des intérêts, d'actions visant à exercer des pressions et de développement structurel.

En ce qui concerne ses activités, l'UAFa a mis au point une gamme diversifiée de programmes/projets poursuivant notamment les objectifs ci-après : renforcement des capacités des membres grâce à une formation en matière d'encadrement, au développement structurel et à la création de revenus; autonomisation des femmes et des jeunes; campagnes de sensibilisation au VIH/SIDA et aux droits en matière de santé sexuelle et génésique; actions nationales, régionales et internationales destinées à exercer une influence politique et à inscrire les intérêts de l'UAFa dans le plan général d'action pour le développement; information, éducation et communication; sensibilisation aux droits de l'homme, formation et actions dans ce domaine; enseignement, documents en braille et vision basse; établissement de réseaux et mobilisation des ressources; développement institutionnel.

Dans le domaine de la propriété intellectuelle, l'union, ses membres et ses bénéficiaires sont intéressés par la mise à disposition d'œuvres publiées dans des formats accessibles tels que le braille, les gros caractères et le format audio, qui pourraient être lues et exploitées par les déficients visuels et les autres personnes souffrant d'un handicap de lecture. L'organisation est intéressée par la proposition de traité sur le droit d'auteur et les déficients visuels de l'Union mondiale des aveugles (UMA) et par les résultats de la plate-forme des parties prenantes. Elle est d'avis que, parmi tous les déficients visuels du monde, ce sont ceux qui vivent en Afrique qui ont le plus besoin d'un traité visant à faciliter les échanges transfrontières de livres et prévoyant une exception harmonisée relative au droit d'auteur dans le monde entier afin de permettre aux déficients visuels d'Afrique d'accéder à l'information et aux livres produits dans les pays développés à un coût minimal.

Coordonnées :

Mme Elly Macha
Directrice exécutive
Boîte postale 72872
00200 Nairobi, Kenya
Tél. : +254-20-823989
Tlcp. : +254-20-823776
Mél. : info@afub-uafa.org
Site Web : <http://www.afub-uafa.org>

All India Confederation of the Blind (AICB)

L'objectif de l'organisation All India Confederation of the Blind (AICB), qui existe depuis 28 ans, est de rassembler ses ressources aux fins de l'amélioration des conditions de vie des déficients visuels. L'AICB est composée d'associations/organisations de niveaux local et étatique et compte plus de 20 filiales dans le pays.

Elle appelle toutes les personnes et organisations partageant les mêmes préoccupations, en Inde et ailleurs, à tendre la main aux déficients visuels. Elle joue un autre rôle important en facilitant l'accès à l'information, en exploitant les technologies appropriées pour améliorer la qualité de vie des aveugles et en recherchant des offres d'emploi en rapport avec les intérêts et les capacités des jeunes aveugles.

En ce qui concerne son domaine d'activité spécifique, l'AICB dispose d'une école spéciale pour enfants aveugles située dans un cadre essentiellement rural; elle administre un centre de ressources doté d'un laboratoire scientifique, d'un musée tactile interactif et d'une salle de géographie; elle gère une presse à imprimer en braille à grande vitesse du dernier cri; dans plusieurs États, elle fournit à tous les enfants aveugles des manuels scolaires gratuitement ou à des prix subventionnés; elle dispose d'une bibliothèque de cassettes – studio d'enregistrement qui propose des livres aux étudiants universitaires; elle publie quatre revues en braille et sur cassette; elle publie en braille pour quatre revues imprimées pour enfants très connues; elle produit une large gamme de rapports et d'ouvrages de culture générale sur divers projets de recherche en hindi et en anglais et publie en braille des manuels scolaires dans différentes langues en Inde. L'AICB s'occupe aussi de formation et d'emploi et propose des cours d'informatique et de sténographie en braille. Elle dispose d'une unité de gestion de crise pour aider les personnes dont la cécité est récente à surmonter le ralentissement de leurs activités dû à leur handicap visuel; elle dispense une formation dans les matières suivantes : organisation et gestion, activités de la vie quotidienne et économie domestique, et elle s'occupe du placement de plus de 250 anciens élèves des cours de sténographie dans divers organismes publics et privés. L'AICB propose aux aveugles des services de réadaptation et une assistance financière pour leur permettre de commencer à exercer des activités rémunératrices dans des zones rurales. Elle verse une pension aux personnes âgées aveugles et dirige un centre d'accueil de jour pour cette population. Elle met aussi en œuvre des programmes de prévention de la cécité. L'AICB fournit gratuitement des lunettes aux pauvres et aux indigents, finance des interventions chirurgicales, gère une résidence pour étudiantes aveugles qui propose des services gratuits et met à disposition des ouvrages de lecture, alloue des bourses aux étudiantes qui suivent des études universitaires et dispense des cours intensifs de formation en matière d'encadrement et de renforcement personnel. Elle dispose de banques d'équipement braille dans de nombreux États, pratique l'activisme judiciaire grâce à une cellule de défense en vue d'obtenir la réparation des griefs invoqués par les personnes et de garantir les droits des aveugles en déposant des requêtes auprès de divers tribunaux et organise périodiquement diverses conférences et consultations spécialisées. En 2007-2008, l'AICB a pu répondre aux besoins de 134 204 personnes démunies au total.

Dans le domaine de la propriété intellectuelle, l'AICB est intéressée par la mise à disposition d'œuvres publiées dans des formats accessibles tels que le braille, les gros caractères et le format audio, qui pourraient être lues et exploitées par les déficients visuels et les autres personnes souffrant d'un handicap de lecture. L'AICB est intéressée par la proposition de traité sur le droit d'auteur et les déficients visuels et plus particulièrement par les résultats de la plate-forme des parties prenantes.

L'AICB a été désignée meilleure ONG du secteur du handicap en 2006 par le Gouvernement de l'Inde et s'est vu remettre le prix national correspondant par le président de l'Inde le 3 décembre 2006. Cette année, la presse à imprimer en braille de l'AICB a été reconnue comme la meilleure du pays et l'organisation a reçu une distinction et une récompense de 100 000 roupies indiennes à l'occasion du 200^e anniversaire de la naissance de Louis Braille lors d'une grande cérémonie organisée par le Gouvernement de l'Inde le 4 janvier 2009. Son secrétaire général, M. J. L. Kaul, assure aussi la fonction de secrétaire général de l'Asian Blind Union (Union asiatique des aveugles) sans interruption depuis 2000.

Coordonnées :

M. Ajai Kumar Mittal
Président
All India Confederation of the Blind (AICB)
Braille Bhawan,
Near Rajiv Gandhi Cancer Hospital
Sector-5, Rohini
New Delhi – 110085
Inde
Tél. : +91-11-270-54082
Tlcp. : +91-11-270-50915
Mél. : aicbdelhi@yahoo.com, akmittal@rediffmail.com
Site Web : <http://www.aicb.org.in>

Asociación Civil Tiflonexos – Biblioteca Tiflolibros (Tiflolibros)

L'Asociación Civil Tiflonexos – Biblioteca Tiflolibros (Tiflolibros), qui est présente dans tous les pays d'Amérique latine avec des utilisateurs en Espagne et dans d'autres pays européens, est une association civile à but non lucratif qui a été créée en 2001 après la création de Tiflolibros, la première bibliothèque sur Internet pour aveugles hispanophones. Sa mission consiste à promouvoir l'intégration des déficients visuels aux fins de l'utilisation et du développement des nouvelles technologies. Son principal projet est Tiflolibros, une bibliothèque d'ouvrages figurant dans des archives informatiques, qui peut être consultée par les aveugles à l'aide de lecteurs d'écran. Aujourd'hui, la bibliothèque compte plus de 30 000 titres et 4500 utilisateurs provenant de 46 pays y ont accès.

L'activité principale de la bibliothèque Tiflolibros consiste à stocker une bibliothèque d'ouvrages dans les fichiers de l'ordinateur qui permet d'accéder à celle-ci via l'Internet. Les personnes qui ne peuvent pas lire avec leurs yeux bénéficient d'un accès gratuit sur inscription. La bibliothèque regroupe des documents numérisés fournis par les utilisateurs et les institutions. Plusieurs services sont proposés : mise à disposition de livres en format audio MP3, enregistrés par une voix synthétique pour ceux qui n'ont pas accès à l'Internet; formation, appui technique et réparation de l'équipement informatique pour les aveugles; et fourniture de documents et de supports pédagogiques Tiflo Red MATE. Le projet vise à aider les personnes atteintes de déficience visuelle à utiliser les outils technologiques et à accéder aux ouvrages de lecture figurant sur le réseau aux fins de l'égalité d'accès à l'éducation et l'information.

Tiflolibros et ses membres bénéficiaires sont intéressés par la mise à disposition d'œuvres publiées dans des formats accessibles tels que le braille, les gros caractères et le format audio, qui pourraient être lues et exploitées par les déficients visuels et les autres personnes souffrant d'un handicap de lecture. L'organisation est intéressée par la proposition de traité sur le droit d'auteur et les déficients visuels ainsi que par les résultats de la plate-forme des parties prenantes.

Coordonnées :

M. Pablo Lecuona
Président
Adolfo Alsina 2604 – (1090)
Buenos Aires
Argentine
Tél. : +54-11-4951-1039
Tlcp. : +54-11-4951-1039
Mél. : Tiflonexos@tiflonexos.com.ar ou pablol@tiflolibros.com.ar
Sites Web : <http://www.tiflonexos.com.ar>
<http://www.tiflolibros.com.ar>
<http://www.redmate.org>

Beneficent Technology, Inc. (Benetech)

Benetech, une organisation à but non lucratif de la Silicon Valley disposant d'un réseau mondial très présent aux États-Unis d'Amérique, en Inde et en Colombie, associe la puissance de l'esprit humain à un attachement profond à l'amélioration des conditions sociales. Elle crée de nouvelles applications technologiques visant à répondre aux besoins humains non satisfaits, crée des solutions efficaces pour les handicapés, les analphabètes, les communautés de défense des droits de l'homme et de l'environnement. Sa spécialité est la création de logiciels pour le secteur social lorsque le marché ne répond pas aux besoins d'une communauté donnée, généralement parce que les débouchés sont trop limités. Son service Bookshare est une bibliothèque en ligne qui a été créée pour les millions de personnes ayant des difficultés à lire les imprimés, comme les personnes souffrant de cécité, de vision basse ou d'un trouble de l'apprentissage, et les personnes à mobilité réduite.

Cette société a pour objectif de faire en sorte que les personnes ayant des difficultés à lire les imprimés aient accès aux mêmes informations que les autres et en même temps.

En ce qui concerne ses activités, Bookshare offre aux personnes ayant des difficultés à lire les imprimés un accès légal à plus de 60 000 livres et 150 revues qui peuvent être convertis en braille, en gros caractères ou en parole électronique. À l'heure actuelle, plus de 60 000 personnes dans le monde entier sont inscrites à Bookshare, qui a conclu des accords avec bon nombre de grandes maisons d'édition et de grandes universités qui lui offrent leurs ouvrages numériques. La bibliothèque se développe aussi grâce à ses membres qui numérisent, corrigent et téléchargent leurs propres livres pour les partager avec d'autres lecteurs. Le système de gestion des droits numériques de Bookshare garantit que les ouvrages protégés par le droit d'auteur ne peuvent être consultés que par les personnes souffrant d'incapacité qui remplissent les conditions requises et qu'ils ne sortent pas de cette communauté.

En ce qui concerne la propriété intellectuelle, les membres bénéficiaires de Benetech sont intéressés par la mise à disposition d'œuvres publiques dans des formats accessibles tels que le braille, les gros caractères et le format audio, qui peuvent être lues et exploitées par les déficients visuels et les autres personnes souffrant d'un handicap de lecture. Benetech est intéressée par la proposition de traité sur le droit d'auteur et les déficients visuels ainsi que par les résultats de la plate-forme des parties prenantes. Elle est intéressée plus particulièrement par l'extension des avantages qu'elle a aidé à créer dans le domaine de la technologie et du contenu accessible aux personnes souffrant d'un handicap dans les pays en développement.

Coordonnées :

M. James R. Fruchterman
Président et directeur général
480 S. California Avenue, Suite 201
Palo Alto, CA 94306
États-Unis d'Amérique
Tél. : +1-650-644-3400
Tlcp. : +1-650-475-1066
Mél. : president@benetech.org
Site Web : <http://www.benetech.org>

Association canadienne des bibliothèques/
Canadian Library Association (CLA)

L'Association canadienne des bibliothèques (CLA), qui est présente essentiellement au Canada, est la plus importante association nationale représentant les intérêts des bibliothèques universitaires, publiques, scolaires et spécialisées, des bibliothécaires, des administrateurs de bibliothèque et d'autres employés de bibliothèque. Il s'agit d'une organisation bénévole à but non lucratif, dirigée par un conseil exécutif élu. Elle représente quelque 2200 particuliers et institutions de toutes les régions du Canada.

La CLA a une mission variée : elle joue un rôle de porte-parole, elle informe et elle offre la structure d'un réseau. Elle organise la communauté canadienne des bibliothèques et de l'information et soutient les professionnels de l'information. La CLA suit l'évolution de questions clés aux niveaux national et international et s'exprime à leur sujet.

Elle contribue très largement à faire mieux connaître le rôle essentiel joué par les bibliothèques et les services d'information canadiens dans le domaine culturel, pédagogique, social et économique. Elle participe activement à l'élaboration de politiques et de positions qui informent le gouvernement et la communauté en général sur les questions clés en rapport avec les bibliothécaires et les spécialistes de l'information du Canada.

La CLA s'exprime sur des questions importantes pour les bibliothécaires et les spécialistes de l'information, notamment le droit d'auteur, le financement des bibliothèques, l'accès à l'information et la liberté intellectuelle. Elle exerce des pressions sur les membres du Parlement et collabore avec plusieurs services publics fédéraux pour faire mieux connaître le point de vue de l'association sur diverses questions, inspire les politiques et participe aux consultations. Parmi les domaines présentant un intérêt particulier figurent la politique publique relative aux bibliothèques, aux bibliothécaires et aux utilisateurs des bibliothèques; les questions de financement ayant une incidence sur les fonds fédéraux versés aux bibliothèques; l'alphabétisation; le droit d'auteur et d'autres questions de propriété intellectuelle. La CLA offre à ses membres des possibilités de perfectionnement professionnel continu, essentiellement sous la forme d'une conférence annuelle organisée à l'intention des spécialistes des bibliothèques et de l'information. Cette conférence comprend des ateliers, des séances de travail et des interventions d'orateurs de marque dans le but de fournir de nouvelles informations aux membres et de permettre une meilleure collaboration et un perfectionnement des compétences. La CLA établit des déclarations de position sur des domaines d'intérêt. Elle compte cinq divisions chargées spécialement de défendre les intérêts des membres en ce qui concerne les bibliothèques publiques, scolaires, spécialisées et universitaires et l'administration des bibliothèques. Les comités ayant des activités en rapport avec le droit d'auteur, la liberté intellectuelle et la politique en matière d'information ainsi que les traités sur le commerce international revêtent une importance particulière. La CLA valorise un certain nombre de réalisations au sein de la communauté des bibliothèques canadiennes en remettant plusieurs récompenses annuelles. Ses services spécialisés proposent aussi des subventions et des bourses pour aider les membres dans divers domaines d'activité spécialisés.

La CLA participe directement à toute une gamme d'activités en rapport avec la propriété intellectuelle. Le Comité du droit d'auteur de la CLA participe régulièrement à des débats nationaux dans son domaine. Il a récemment apporté des contributions importantes dans le cadre d'une consultation nationale sur la législation relative au droit d'auteur menée par le Gouvernement fédéral du Canada. La CLA travaille aussi en

partenariat avec d'autres organisations canadiennes sur des questions en rapport avec l'accessibilité de l'information pour les personnes ayant des difficultés à lire les imprimés. L'équipe d'experts de la CLA chargée de l'initiative pour un accès équitable aux bibliothèques (Task Force on the Initiative for Equitable Library Access) travaille à faire en sorte que tous les Canadiens aient les moyens d'accéder à l'information dont ils ont besoin dans les formats qui leur conviennent le mieux. Les débats actuels du SCCR de l'OMPI concernant les limitations et exceptions en rapport avec les personnes souffrant de handicaps visuels ou d'autres incapacités relatives à la lecture de documents imprimés et les limitations et exceptions spécifiques aux bibliothèques et archives ont suscité un grand intérêt dans toute l'association. La CLA souhaite vivement être représentée à la prochaine session du SCCR car les questions à l'examen auront un impact direct sur son travail et celui de ses membres.

Coordonnées :

Mme Kelly Moore
Directrice exécutive
328 Frank Street
Ottawa, Ontario K2P 0X8
Canada
Tél. : +1-613-232-9625
Tlcp. : +1-613-563-9895
Mél. : kmoore@cla.ca
Site Web : <http://www.cla.ca>

L'Institut national canadien pour les aveugles (INCA)/
Canadian National Institute for the Blind (CNIB)

L'Institut national canadien pour les aveugles (INCA), qui est essentiellement présent au Canada, est une organisation caritative nationale enregistrée, de caractère communautaire, qui souscrit au principe de la recherche, de l'enseignement public et de la santé visuelle pour tous les Canadiens. L'INCA fournit les services et l'appui nécessaires pour permettre aux personnes d'avoir une bonne qualité de vie malgré une vision basse.

Les objectifs essentiels sont les suivants : aligner le développement des services, les programmes et les technologies des bibliothèques sur les initiatives nationales et mondiales afin d'offrir un accès aisé à des collections de bibliothèques existant sous d'autres formats dans le monde entier; faire en sorte que les collections et les services des bibliothèques reflètent l'évolution de la mosaïque de population et des besoins des personnes ayant des difficultés à lire les imprimés; jouer le rôle d'un partenaire clé du secteur public (pouvoirs publics) dans la fourniture de services de bibliothèque équitables par l'intermédiaire des bibliothèques publiques; promouvoir une législation relative au droit d'auteur qui appuie nos objectifs d'accès national et transfrontière; et défendre avec le gouvernement l'idée d'un service de bibliothèque équitable pour les personnes ayant des difficultés à lire des imprimés jusqu'à ce que l'initiative pour un accès équitable aux bibliothèques (Initiative for Equitable Library Access – IELA) soit mise en œuvre.

En ce qui concerne ses activités, la bibliothèque de l'INCA s'efforce depuis 1906 de répondre aux besoins quotidiens en matière d'information et de lecture des personnes souffrant d'une perte de vision ou d'autres difficultés à lire les imprimés. Il s'agit du plus grand producteur d'ouvrages de lecture dans des formats différents du Canada, elle dispose d'une abondante collection riche de plus de 80 000 titres dans divers formats disponibles sur demande. Chaque année, la bibliothèque de l'INCA diffuse environ deux millions d'articles, en ligne ou en franchise postale. Parmi les formats matériels proposés figurent le braille, l'imprimé braille pour les enfants, les livres parlés (format DAISY sur CD), les revues (CD DAISY et braille) et la vidéo descriptive (VHS et DVD). L'INCA propose comme formats en ligne le MP3 (Online Digital Audio (ODA)), le texte électronique, le braille électronique et les partitions de musique en braille électronique. Parmi ses services musicaux figurent des partitions en braille, des ouvrages en braille et des instructions musicales audio.

L'INCA propose des services de bibliothèque numérique totalement intégrés, disponibles 24 heures sur 24 et 365 jours par an. Ils ont été conçus pour nos lecteurs et avec leur coopération et sont compatibles avec les programmes de lecture d'écran/JAWS, l'agrandissement d'écran/le grossissement de texte et les afficheurs braille dynamiques. Le portail de découverte pour les enfants est une interface spéciale destinée aux enfants âgés de six à 14 ans. Il offre un accès à toute la bibliothèque numérique de l'INCA, dont le contenu est actualisé chaque semaine et qui propose quatre thèmes par an et des sessions sur les thèmes de la parole, des jeux, du bavardage, des enquêtes et de l'aide aux devoirs.

Le programme des partenaires de la bibliothèque de l'INCA est un service payant destiné aux bibliothèques publiques locales qui permet aux responsables de ces bibliothèques qui remplissent les conditions requises d'accéder, via un service direct téléchargeable, à une collection d'ouvrages matériels dynamiques pour les personnes ayant des difficultés à lire les imprimés. Les membres et les bénéficiaires de l'INCA sont intéressés par la mise à disposition d'œuvres publiées dans des formats accessibles tels que le braille, les gros caractères et le format audio, qui peuvent être lues et exploitées par les déficients visuels et

les autres personnes souffrant d'un handicap de lecture. En sa qualité de spécialiste, l'organisation est intéressée par la proposition de traité de l'UMA sur le droit d'auteur et les déficients visuels ainsi que par les résultats de la plate-forme des parties prenantes.

Coordonnées :

Mme Margaret McGrory
Vice-présidente
Dirigeante principale des systèmes d'information et de l'information et directrice générale
The Canadian National Institute for the Blind (CNIB)
1929 Bayview Ave.
Toronto ON M4G-3E8
Canada
Tél. : +416-486-2500, x 7521
Tlcp. : +416-480-7700
Mél. : Margaret.McGrory@cnib.ca.
Site Web : <http://www.cnib.ca>

Caribbean Council for the Blind-Eye Care Caribbean – [CCB/Eye Care Caribbean]

Le Caribbean Council For The Blind-Eye Care Caribbean – [CCB/Eye Care Caribbean] a été créé le 24 septembre 1967. Il s'agit d'une organisation régionale à but non lucratif constituée de sociétés/associations/conseils pour les aveugles qui est présente dans tous les pays essentiellement anglophones des Caraïbes et à Haïti. Le conseil compte 29 agences situées dans une vingtaine de pays de la région. L'organisation exerce essentiellement ses activités dans la région des Caraïbes et a pour objectif de promouvoir l'application de mesures efficaces pour la préservation de la vue, l'éducation, la formation, la réadaptation, l'emploi et le bien-être des aveugles et des déficients visuels, et de tout faire pour faciliter l'intégration sociale des aveugles ou déficients visuels dans les pays et territoires où se trouvent les agences et organisations. Le conseil souhaite prévenir la cécité et la déficience visuelle et créer des opportunités pour les personnes qui ne peuvent pas recouvrer la vue, en adhérant aux objectifs de Vision 2020 – Right to Sight (droit à la vue), de la campagne Education for all Children with Visual Impairment (éducation pour tous les enfants souffrant d'une déficience visuelle – EFA-VI) et de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées.

Les objectifs principaux sont les suivants : prévenir la cécité et les déficiences visuelles évitables; aider les aveugles et les déficients visuels à recouvrer la vue; militer en faveur de l'accès universel des enfants aveugles ou déficients visuels à une éducation favorisant l'intégration; exercer des pressions en faveur d'un accès universel à l'information et aux conseils et à des services adaptés à la cécité pour toutes les personnes aveugles qui en ont besoin; promouvoir les droits des aveugles et des déficients visuels à la formation, à l'emploi, aux prestations de chômage ou de retraite et aux activités de loisir favorisant l'intégration; s'efforcer de poursuivre l'amélioration des capacités institutionnelles des membres; utiliser tous les médias disponibles pour accroître la sensibilisation du public et promouvoir un soutien concret à l'appui de ces objectifs; s'efforcer d'obtenir des ressources financières et autres pour financer les travaux; promouvoir le développement de pratiques d'investissement socialement responsables.

En ce qui concerne ses activités, CCB-Eye Care Caribbean s'est associée à plusieurs organisations internationales pour mettre en œuvre des activités dans les Caraïbes. Parmi les événements marquants figurent le lancement de V2020 – l'initiative "Right to Sight" (droit à la vue) dans les Caraïbes, la formation d'enseignants, d'infirmières principales, de médecins et d'administrateurs principaux impliqués dans la planification et la gestion des programmes de santé visuelle mis en place par les communautés, la mise en œuvre de programmes d'opération de la cataracte, l'établissement et la gestion d'un service régional de suivi pour les consultations externes et d'entretien du matériel chirurgical dans toute la région, le lancement d'un cours de formation pour que les réfractionnistes puissent travailler dans les services d'ophtalmologie des hôpitaux publics, la formation de personnes aveugles, la mise en place de laboratoires régionaux de formation pour les aveugles, la fourniture de matériel aux services d'ophtalmologie des hôpitaux publics, la fourniture de lunettes à prix coûtant sur ordonnance, le lancement d'un programme régional de formation pour les réfractionnistes, des bourses de financement permettant d'envoyer les médecins se former en ophtalmologie à l'étranger, la réalisation d'études sur la connaissance du glaucome, les attitudes et les pratiques à adopter en la matière, la réalisation d'une évaluation cognitive et visuelle des enfants scolarisés ayant une déficience visuelle et l'élaboration d'une structure de base pour les nouveaux plans nationaux visant à prévenir la cécité évitable.

En sa qualité de spécialiste, CCB-Eye Care Caribbean est intéressé par la proposition de traité de l'UMA sur le droit d'auteur et les déficients visuels ainsi que par les résultats de la plate-forme des parties prenantes. L'organisation est intéressée par la mise à disposition d'œuvres publiées dans des formats accessibles tels que le braille, les gros caractères et le format audio, qui peuvent être utilisées à des fins éducatives, professionnelles, d'emploi ou de loisir par les personnes souffrant d'une déficience visuelle ou d'un handicap de lecture.

Coordonnées :

M. Arvel L Grant
Directeur général
Lower All Saints Road
Boîte postale 1517
St. John's
Antigua-et-Barbuda, Indes occidentales
Tél. : Bureau +268-462-6369; ou +268-462-4111
Mobile : +268-770-0922
Tlcp. : +268-462-6371
Mél. : arvel.grant@eyecarecaribbean.com
Site Web : <http://www.eyecarecaribbean.com>

Centre for Internet and Society (CIS)

Le Centre for Internet and Society souhaite devenir une référence pour les décideurs et les responsables de l'élaboration des politiques travaillant dans des organisations appartenant au secteur public, privé ou universitaire ou à la société civile qui mènent des activités en rapport avec les politiques relatives à l'Internet, la recherche et les pratiques dans ce domaine. Il aspire aussi à devenir un centre de recherche de premier plan, représentant le point de vue de Global South sur les questions émergentes concernant l'Internet et la société. Il préconise aussi l'utilisation de logiciels libres et l'adhésion à des normes ouvertes d'accessibilité du Web pour toutes les infrastructures numériques publiques telles que les sites et services du gouvernement électronique afin d'offrir un accès égal et permanent à tous les secteurs de la société, y compris les populations handicapées, âgées, analphabètes et néo-analphabètes. Le centre demande la réalisation de projets de recherche indépendants de haute qualité sur les pratiques relatives à l'Internet et l'élaboration de politiques dans ce domaine, et encourage le développement et l'utilisation de l'Internet dans les cercles des spécialistes du savoir et au sein de la société en général. Il a aussi pour objectif de protéger le public en faisant mieux connaître les pratiques peu recommandables qui règnent sur l'Internet. Le CIS mène des recherches et informe sur toute une gamme de questions en rapport avec l'Internet et la société en se plaçant notamment du point de vue des pays en développement, et il organise des conférences de recherche.

Son travail de sensibilisation vise essentiellement les domaines suivants : l'accessibilité, la réforme des droits de propriété intellectuelle, la gestion de l'Internet et les cyberlois. Le CIS a collaboré avec une organisation dénommée Inclusive Planet à la création de Bookbole.int, un portail global de livres électroniques pour les personnes handicapées en Inde. Il a aussi aidé le National Informatics Centre à mettre en place une politique d'accès au Web et travaille actuellement avec le gouvernement central à l'élaboration d'une politique nationale sur l'accessibilité électronique. Le CIS a dirigé la traduction en hindi des directives pour l'accessibilité aux contenus Web du consortium World Wide Web et il organise aussi régulièrement des ateliers pour informer les développeurs Web sur l'accessibilité du Web. Il anime actuellement une campagne "droit à la lecture" au niveau national, en faveur de l'adoption de changements concernant la législation relative au droit d'auteur pour prendre en considération les limitations et exceptions en faveur des personnes handicapées. Le CIS fait aussi partie de la Dynamic Coalition on Accessibility and Disabilities (coalition dynamique sur l'accessibilité et les handicaps) du Forum sur la gouvernance de l'Internet.

En tant que membre du groupe d'utilisateurs non commerciaux de l'Organisation de soutien en matière de noms de domaine génériques de l'Internet de l'ICANN, le CIS s'est employé à faire connaître le point de vue des pays en développement dans le cadre de la gestion globale de l'Internet. Le CIS a effectué des recherches sur les incidences des modifications récentes apportées à la loi de l'Inde sur les techniques de l'information, le principal texte législatif réglementant l'utilisation de l'Internet en Inde.

Le CIS s'intéresse de très près aux questions relatives aux droits de propriété intellectuelle. Les technologies numériques et l'Internet ont rendu plus urgente la nécessité d'aborder différemment les droits de propriété intellectuelle, en particulier le droit d'auteur. Le CIS s'efforce aussi de promouvoir plusieurs pratiques permettant le libre accès à la propriété intellectuelle et sa libre utilisation dans le cadre de licences libres, s'agissant par exemple des logiciels libres, du contenu libre, de l'accès libre, des ressources pédagogiques libres et des normes ouvertes. Le CIS s'intéresse aux questions relatives au droit d'auteur et aux droits connexes (notamment les droits de radiodiffusion) ainsi qu'aux

savoirs traditionnels, dans la mesure où ces questions concernent les consommateurs, en particulier dans les pays en développement, et relèvent du domaine de l'Internet et de la société. Par conséquent, des questions comme l'accès au savoir, le traité pour les aveugles et les personnes ayant des difficultés à lire les imprimés, les limitations et exceptions et le traité sur les radiodiffuseurs présentent un intérêt pour le CIS.

En ce qui concerne ses activités spécifiques, le CIS mène actuellement en Inde une campagne d'ampleur nationale intitulée "Right to Read" (droit à la lecture) avec l'aide d'un certain nombre d'organisations partenaires, en vue de promouvoir la modification de la loi de l'Inde sur le droit d'auteur pour qu'elle prévoie une exception concernant la mise à disposition d'œuvres protégées par le droit d'auteur pour les personnes handicapées.

Dans le passé, le CIS a lancé une pétition pour soutenir la proposition présentée à l'OMPI par l'Union mondiale des aveugles sur les limitations et exceptions en faveur des aveugles et des personnes ayant des difficultés à lire les imprimés. Le CIS a fourni au Gouvernement de l'Inde des informations concernant le traité de l'OMPI sur la radiodiffusion. Il étudie actuellement la possibilité d'un libre accès aux textes de loi dans quatre pays dans le cadre d'une étude globale plus large, et s'interroge sur le point de savoir si la législation relative au droit d'auteur limite cet accès. Le CIS participe à la négociation d'un texte sur les logiciels dans le "Paris Accord II" qui vise à établir une série de principes communs concernant l'accès à l'information et la juste rémunération de la créativité. Le CIS effectue actuellement une recherche sur les interactions entre le droit de la concurrence, le droit des consommateurs et les logiciels libres. Il a effectué l'enquête sur la législation indienne relative au droit d'auteur pour IP Watch List 2009, révélée par Consumers International, et a organisé de nombreuses manifestations sur le libre accès à la documentation de recherche, avec des partenaires tels que le Conseil de la recherche scientifique et industrielle et l'Académie indienne des sciences. Dans le cadre de ses travaux sur le contenu libre, le CIS a accueilli une conférence de Jimmy Wales, le cofondateur de Wikipédia, et a apporté une contribution au chapitre sur l'Inde de la fondation Wikimedia. Le CIS a organisé une réunion nationale sur les brevets de logiciels en réaction au projet de manuel sur les brevets qui semblait les légitimer. Il fait aussi partie de la coalition dynamique sur les normes ouvertes du Forum sur la gouvernance de l'Internet et a présenté un rapport sur les normes ouvertes à la Global Information Society Watch 2008.

Coordonnées :

M. Sunil Abraham
Directeur exécutif
N° D2, 3^e étage, Sheriff Chambers
14, Cunningham Road, Bangalore – 560 052
Inde
Tél. : +91-80-4092-6283
Tlcp. : +91-80-4114-8130
Mél. : sunil@cis-india.org; radha@cis-india.org
Site Web : <http://www.cis-india.org>

Comité national pour la promotion sociale des aveugles ou amblyopes (CNPSAA)

Le CNPSAA, qui est principalement actif en France, est la confédération regroupant les principales associations d'aveugles et de déficients visuels en France. Il représente les aveugles et les déficients visuels auprès des autorités publiques. Le CNPSAA compte plusieurs commissions qui viennent en aide aux personnes atteintes d'une déficience visuelle dans des domaines essentiels tels que l'emploi, les nouvelles technologies, la culture et les droits sociaux.

En ce qui concerne ses activités, la Commission culture du CNPSAA réunit une douzaine d'organisations ou d'institutions œuvrant pour l'accès des déficients visuels à la culture. Elle opère dans trois domaines principaux : l'audiodescription, pour promouvoir l'accessibilité de l'audiodescription sur les chaînes de radiodiffusion; les "cécogrammes", qui permettent aux déficients visuels de continuer de bénéficier d'une franchise postale lorsqu'ils désirent envoyer par la poste du matériel en braille ou des documents audio; ainsi que le droit d'auteur quant à la mise en œuvre de l'exception et l'accès au code source définis par la loi du 1^{er} août 2006.

Quant à son implication dans les questions de propriété intellectuelle, la Commission culture du CNPSAA a collaboré à partir de 2003 avec le gouvernement français et des membres du parlement à la rédaction de la loi du 1^{er} août 2006 relative au droit d'auteur prévoyant une exception en faveur des associations de personnes atteintes d'un handicap. Le CNPSAA réaffirme son engagement total dans la mise en œuvre de cette exception en France. Dans les faits, c'est le CNPSAA qui préside la Commission composée de représentants de regroupements de titulaires de droits et représentant les associations qui souhaitent bénéficier de cette exception. Le CNPSAA appuie la proposition du Brésil, de l'Équateur et du Paraguay concernant les exceptions et limitations et est favorable au traité proposé par l'Union mondiale des aveugles (UMA).

Coordonnées :

M. Sylvain Nivard
Président
Commission culture
Comité National pour la Promotion Sociale des Aveugles ou Amblyopes
(CNPSAA)
41 rue Vital 75116 Paris
France
Tél. : +331-4905-8533
Mél. : nivard@fr.ibmcom
Site Web : <http://www.cnpsaa.fr>

DAISY Forum of India (DFI)

Le DAISY Forum of India, fort d'un réseau de 72 organisations provenant de différentes régions d'Inde, œuvre en faveur des objectifs suivants : introduire dans la législation sur le droit d'auteur une exemption concernant la production de matériel accessible; utiliser des technologies appropriées afin d'améliorer la production et la distribution; adapter les formats et les procédures habituels de sorte qu'un véritable programme d'échange et de partage puisse être mis en place au sein de ces organisations; renforcer les compétences des membres du personnel de ces organisations; collaborer avec des institutions et des organisations internationales; garantir l'accès des aveugles ou des déficients visuels aux livres en braille, en gros caractères et audio à un prix abordable, sur tout le territoire et dans toutes les langues utilisées en Inde; élaborer des stratégies en matière de préparation de contenus et répartir les tâches de distribution entre les membres à des fins de production; garantir l'accès de tous les utilisateurs aux lecteurs DAISY à un prix abordable; et établir un réseau avec un maximum d'organisations poursuivant des objectifs similaires.

Le DAISY Forum of India est impliqué dans la production de livres dans des formats accessibles, comme le braille ou l'audio, et leur distribution auprès des aveugles et des déficients visuels. Son réseau comprend également les cellules spécialisées des bibliothèques universitaires. Son comité spécial chargé des relations avec les éditeurs et des questions de droit d'auteur a été régulièrement en relation avec les éditeurs et les fédérations d'éditeurs pour obtenir leur appui en ce qui concerne des questions de politique et obtenir des autorisations relatives à la distribution à l'échelle internationale de versions dans des formats accessibles de leurs livres. Ce réseau a permis de mettre en place des outils de collaboration, tels qu'un catalogue collectif, une bourse d'échange de livres pour l'ensemble des organisations membres, ou encore des interfaces linguistiques pour les livres dans des formats accessibles, et de mettre en œuvre des projets de collaboration ou des infrastructures de production et de distribution de livres dans des formats accessibles, etc. BookShare India est également l'une des organisations membres du DAISY Forum of India qui proposent une bibliothèque en ligne sécurisée de livres électroniques pour les aveugles et les déficients visuels.

S'agissant du rôle du DFI dans le domaine des droits de propriété intellectuelle, ses membres et ses bénéficiaires s'intéressent à la question de la disponibilité des livres publiés dans des formats accessibles, en braille, en gros caractères ou audio, par exemple, qui pourraient être lus et appréciés par les aveugles et les déficients visuels. Le DAISY Forum of India s'intéresse en tant qu'organisation au traité en faveur des déficients visuels ayant fait précédemment l'objet d'une proposition par le Brésil, l'Équateur et le Paraguay. Il s'intéresse également de près aux résultats de la plate-forme des parties prenantes.

Concernant les activités principales de l'organisation, le DFI est impliqué dans l'élaboration d'un catalogue collectif pour l'ensemble des organisations membres du DAISY Forum of India et propose des formations à la production de livres en braille et audio. Il met en place des systèmes et des mécanismes permettant aux organisations membres du DAISY Forum of India d'échanger des livres et se charge d'établir un réseau avec les bibliothèques publiques et universitaires afin que les livres accessibles soient disponibles aux personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés. Il produit également des ressources pour la production et la distribution de livres dans des formats accessibles. Le DFI participe à l'élaboration de politiques publiques sur le droit d'auteur et d'autres questions connexes relatives aux relations avec les éditeurs, à la production de livres dans des formats accessibles et à leur disponibilité pour les personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés.

Coordonnées :

M. Dipendra Manocha
Président
486 Double Storey
New Rajinder Nagar,
New Delhi 110060
Inde
Tél. : +91-11-42411015
Tlcp. : +91-11-28744015
Mél. : dmanocha@daisy.org
Site Web : <http://www.daisyindia.org>

International Center for Disability Resources on the Internet (ICDRI)

L'International Center for Disability Resources on the Internet (ICDRI) est une organisation à but non lucratif fondée en 1998, dont le siège est situé aux États-Unis d'Amérique et qui est actuellement active dans les pays suivants : Argentine, Brésil, Canada, États-Unis d'Amérique, Inde, Irlande, Norvège, Portugal, Royaume-Uni, Serbie, Suisse, Thaïlande et Zambie.

L'ICDRI est administré par des personnes souffrant d'un handicap et bénéficie des compétences techniques d'un comité consultatif international. Elle propose une méthodologie trans-handicap qui inclut l'ensemble de la communauté des personnes souffrant d'un handicap. L'International Center for Disability Resources on the Internet est également un institut de recherche indépendant qui garde toute liberté d'action en termes de planification stratégique, de plan de travail et de budget. L'ICDRI a les objectifs suivants : être à la pointe en matière de législation internationale sur les handicaps, de politiques et des technologies de l'électronique et de l'information; veiller à ce que soient reproduites les meilleures pratiques; et aider les autres organisations à gérer les questions de handicap. Les activités de l'ICDRI s'inscrivent dans un cadre de collaboration avec des organisations locales, nationales et internationales, collaboration qui passe par l'échange d'informations et de perspectives culturelles.

L'International Center for Disability Resources on the Internet a pour ambition de garantir l'égalité des chances aux personnes souffrant d'un handicap. En tant que centre de politique publique reconnu sur le plan international, administré par des personnes souffrant d'un handicap et œuvrant pour celles-ci, l'ICDRI vise à offrir plus de possibilités aux personnes souffrant d'un handicap en recensant les obstacles à leur participation à la société et en encourageant l'adoption des meilleures pratiques et d'une conception universelle pour la communauté mondiale.

L'objectif de l'International Center for Disability Resources on the Internet est notamment de constituer une base de connaissances renfermant des ressources de qualité sur les handicaps et les meilleures pratiques en matière d'accessibilité, mais également de proposer des activités d'enseignement, de formation et de sensibilisation qui s'appuient sur ces ressources.

Parmi ses principales activités, on peut citer l'aide apportée à des entités dans le monde en matière de respect des lois relatives aux personnes handicapées qui ont une incidence sur l'information numérique, notamment les solutions trans-handicap, la participation à des conférences internationales et la rédaction de documents sur l'égalité d'accès des personnes souffrant d'un handicap. L'ICDRI propose également des activités de formation, d'enseignement, d'aide en matière de politique publique et de législation sur les meilleures pratiques, et la conception par des moyens accessibles de technologies de l'information et des communications (TIC). Parmi ses clients figurent des universités, des entreprises, des gouvernements et le secteur des TIC. L'ICDRI offre également son aide au corps législatif en ce qui concerne la rédaction d'une législation sur l'égalité d'accès. L'International Center for Disability Resources on the Internet a joué le rôle d'expert en accessibilité pour le comité spécial de l'ONU chargé des questions d'accessibilité lors de la rédaction de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées.

En ce qui concerne la propriété intellectuelle, l'ICDRI s'intéresse au traité proposé par l'UMA sur le droit d'auteur à l'intention des déficients visuels, ainsi qu'aux résultats de la plate-forme des parties prenantes. L'ICDRI a suivi l'évolution de l'initiative Vision IP de l'OMPI. Ses membres et ses bénéficiaires s'intéressent également à la question de la disponibilité des œuvres publiées dans des formats accessibles, tels que le braille, les gros caractères et l'audio, pouvant être lus et appréciés par les déficients visuels.

Coordonnées :

Mme Cynthia D. Waddell
Juris Doctor
Executive Director, Law, Policy and Technology Consultant
8680 Fenwick Way
Dublin, California 94568
États-Unis d'Amérique
Tél. : +1-408-799-7066 ou +1-919-349-6661
Tlcp. : +1-270-738-2513
Mél. : Cynthia.Waddell@icdri.org
Site Web : <http://www.icdri.org>

Organização Nacional de Cegos do Brasil (ONCB)

L'Organização Nacional de Cegos do Brasil (ONCB), principalement active au Brésil, a pour objectif de promouvoir les actions en faveur de l'égalité des chances et de la pleine participation des aveugles, pour la mise en valeur des personnes aveugles au Brésil. Elle a également pour ambition de renforcer la confiance en soi des aveugles et d'améliorer leur estime de soi dans le but de les encourager à cultiver leur personnalité afin qu'ils deviennent des membres à part entière de leur communauté. L'organisation œuvre pour le respect et la protection des droits humains des aveugles, ainsi que pour la promotion de la recherche scientifique et technologique en vue d'améliorer les conditions sociales, culturelles et économiques des personnes aveugles au Brésil.

Parmi les principales activités de l'ONCB, on peut citer le renforcement du mouvement en faveur des personnes aveugles au Brésil. Ce mouvement vise à promouvoir les droits des personnes aveugles et des personnes atteintes d'une déficience visuelle et organise à cet égard des formations, des congrès, des réunions et d'autres activités. L'ONCB représente les personnes aveugles au Brésil au sein des différents comités d'État et auprès des instances judiciaires dans les affaires impliquant des personnes aveugles au Brésil.

En ce qui concerne la propriété intellectuelle, l'ONCB s'intéresse au traité proposé par l'UMA sur le droit d'auteur à l'intention des déficients visuels, ainsi qu'aux résultats de la plate-forme des parties prenantes. L'ONCB a suivi l'évolution de l'initiative Vision IP de l'OMPI. Ses membres et ses bénéficiaires s'intéressent également à la question de la disponibilité des œuvres publiées dans des formats accessibles, tels que le braille, les gros caractères et l'audio, pouvant être lus et appréciés par les déficients visuels.

Coordonnées :

M. Moisés Bauer Luiz
Vice-président
SCS – Quadra 02 – Bloco C, Sala 209 Ed.
Ananguera, Brasília/DF 70.315-900
Brésil
Tél. : +55-61-3041-8288; +55 51-9968-0048
Tlcp. : +55-61-3041-8288
Mél. : brasil@oncb.org.br ou bauer79@terra.com.br.
Site Web : <http://www.oncb.org.br>

Organización Nacional De Ciegos Españoles (ONCE)/
Organisation nationale des aveugles espagnols (ONCE)

L'Organisation nationale des aveugles espagnols (ONCE), dont le siège est situé en Espagne, est un organisme de droit public autofinancé, à but non lucratif et à vocation sociale, qui, depuis 1938, propose des services aux aveugles et aux déficients visuels en Espagne. Ces services couvrent tous les besoins possibles des déficients visuels dans des domaines tels que la réinsertion, l'accès à l'information, les services bibliothécaires, l'usage des technologies, etc. L'ONCE a modernisé et élargi ses activités au cours de ces deux dernières décennies. Elle fait actuellement figure de référence internationale en matière de services sociaux en faveur des aveugles et des déficients visuels visant à ce qu'ils aient accès aux mêmes droits.

L'ONCE a participé activement aux initiatives de l'Union mondiale des aveugles relatives à l'introduction d'une exception en faveur des personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés dans le texte de la directive européenne 2001/29/CE concernant l'harmonisation de certains aspects du droit d'auteur et des droits voisins dans la société de l'information. L'Organisation nationale des aveugles espagnols a participé activement à la transposition ultérieurement de cette directive dans la loi espagnole, veillant à ce que les dispositions optionnelles relatives aux exceptions soient inscrites dans sa législation. L'ONCE possède un bureau technique chargé des affaires européennes qui joue un rôle proactif s'agissant des faits nouveaux au sein des institutions européennes et qui collabore avec le Comité Español de Representantes de Personas con Discapacidad (CERMI), ainsi que l'Union européenne des aveugles (UEA) et le Forum européen des personnes handicapées (FEPH). Actuellement, l'ONCE collabore avec plus d'une trentaine d'organismes et de groupes internationaux. En tant que membre actif de l'Union mondiale des aveugles (UMA), l'ONCE est aujourd'hui devenue le porte-parole des aveugles du monde entier. Par ailleurs, l'ONCE finance en partie le lancement et la mise en place du nouveau bureau de l'UMA, établi à Toronto (Canada). Depuis le milieu des années 80, un représentant de l'ONCE occupe le poste de secrétaire général de l'UMA qui finance toutes ses activités, allant de l'administration et de la représentation à celles nécessaires à la communication interne et externe et aux publications.

L'ONCE a deux objectifs essentiels : l'indépendance et la pleine intégration sociale de ses membres.

Parmi les activités de l'ONCE, on peut citer : le renforcement des services secondaires en faveur d'une aide directe dans les centres de ressources didactiques; l'intensification du recours aux outils liés à l'Internet, avec un accent tout particulier sur l'emploi; la mise en place de structures permettant de garantir l'accès aux ressources didactiques et notamment aux outils technologiques utilisés dans les salles de cours; la mise au point de produits et de services, notamment en ce qui concerne l'accès aux bâtiments, aux transports, au patrimoine, aux espaces naturels, aux espaces de loisirs et à la télévision numérique terrestre; l'adaptation de livres et d'autres documents dans des formats numériques; la diffusion des technologies de l'information et des communications auprès des déficients visuels au moyen de formations, de conseils et d'un appui technique; la promotion du braille en tant que système d'alphabétisation et sa diffusion; et la promotion des inscriptions en braille sur les emballages des produits de consommation, notamment sur les emballages de médicaments et les emballages présentant un intérêt particulier.

En ce qui concerne la propriété intellectuelle, l'ONCE essaye de jouer un rôle dans les accords, les traités ou les directives pouvant avoir une incidence sur le droit d'accès à l'information des personnes ayant des difficultés de lecture des imprimés. En tant qu'unique organisme proposant des documents dans des formats différents en Espagne, l'ONCE reconnaît l'importance d'une législation universelle sur le droit d'auteur, à la fois nationale et internationale, qui donne aux organismes poursuivant des objectifs similaires le droit de produire et de distribuer ce type de matériel avec la même liberté et la même flexibilité dont disposent d'autres services bibliothécaires et culturels, et de distribuer les documents disponibles aux personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés.

Depuis 2003, l'ONCE suit de près les initiatives de l'OMPI visant à renforcer la position des personnes souffrant d'un handicap face aux restrictions imposées par les lois sur le droit d'auteur dans le monde. L'ONCE s'intéresse de plus en plus aux activités de l'OMPI, en particulier depuis l'annonce d'une proposition de traité en faveur des déficients visuels.

Coordonnées :

M. Francisco Javier MARTÍNEZ-CALVO
Technical advisor
Dirección general
Organización Nacional De Ciegos Españoles (ONCE)
Dirección de Cultura y Deporte
Prado, 24 – Despacho 202
28014 Madrid
Espagne
Tél. : +34-915-894-862
Tlcp. : +34-914-293-118
Mél. : fmc@once.es
Site Web : <http://www.once.es>.

Royal National Institute of Blind People (RNIB)

Le Royal National Institute of Blind People (RNIB), dont le siège se trouve au Royaume-Uni, est la principale organisation britannique offrant information, aide et conseils à plus de deux millions de déficients visuels. Les travaux de précurseur menés par le RNIB visent à aider les personnes atteintes d'une déficience visuelle en leur proposant des livres en braille ou audio, ainsi que des solutions originales et concrètes aux défis quotidiens.

S'agissant de ses activités, le Royal National Institute of Blind People (RNIB) agit en faveur de l'élimination de la cécité évitable et soutient la recherche sur les causes des maladies de l'œil et les derniers traitements en la matière. Le RNIB est une organisation qui regroupe des membres et qui est au service des aveugles, des malvoyants et de leurs familles. Le Royal National Institute of Blind People propose des livres dans des formats accessibles aux aveugles et aux déficients visuels. Le RNIB propose de souscrire à un abonnement annuel payant donnant accès à plus de 16 000 livres audio pouvant être directement livrés chez les membres. Le RNIB offre des éditions au format audio, en braille et en gros caractères d'œuvres publiées au départ sous forme d'édition imprimée, y compris des livres de fiction ou de non-fiction, des partitions en braille et des cartes géographiques accessibles. Le service de bibliothèque nationale du RNIB constitue la plus grande bibliothèque spécialisée au Royaume-Uni auprès de laquelle les lecteurs atteints d'une déficience visuelle peuvent emprunter des livres. Le service de livres audio du RNIB propose des livres audio sur prêt. Le RNIB met également à disposition une collection importante de livres audio au format DAISY, des lecteurs DAISY, ainsi que d'autres ressources de lecture qui sont en vente dans sa boutique en ligne. Le club du livre BookStream du RNIB permet d'écouter des livres audio via un ordinateur.

En ce qui concerne la propriété intellectuelle, le RNIB estime jouer un rôle important dans l'adoption au Royaume-Uni d'une exception au droit d'auteur en faveur des personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés. Le Royal National Institute of Blind People est membre des délégations de l'Union mondiale des aveugles qui se rendent à l'OMPI, ainsi que de la United Kingdom Publishers' Association. Son service de bibliothèque nationale est étroitement impliqué dans les questions relatives au droit d'auteur au Royaume-Uni.

Coordonnées :

M. Dan Pescod
Campaigns Manager
Europe, International and Accessibility
Royal National Institute of Blind People (RNIB)
105 Judd Street
London
WC1H 9NE
Royaume-Uni
Tél. : +44-20-7391-2009
Tlcp. : +44-20-7391-2395
Mél. : dan.pescod@rnib.org.uk
Site Web : <http://www.rnib.org.uk>

South African National Council for the Blind (SANCB)

Le South African National Council for the Blind (SANCB), qui est principalement actif en Afrique du Sud, est une organisation à but non lucratif établie dans la ville du Cap en 1929 qui regroupe 99 organisations agissant en faveur des aveugles dans l'ensemble des neuf provinces d'Afrique du Sud. Ces organisations membres partagent l'objectif du SANCB qui est de proposer des services aux déficients visuels en Afrique du Sud. La vocation du South African National Council for the Blind est de mettre en place un réseau d'organisations qui collaborent en vue de garantir la pleine participation et intégration des aveugles et des déficients visuels dans tous les aspects d'une société sud-africaine diversifiée.

Le SANCB veille à favoriser et à promouvoir des conditions permettant aux aveugles et aux déficients visuels de tout âge de mener une vie dans la dignité, utile et pleine de sens. Il consulte les institutions et les personnes concernées au gouvernement, ainsi que dans les secteurs public et privé, sur des questions de politique et de législation en rapport avec les intérêts des aveugles et des déficients visuels. En outre, le SANCB établit et maintient des critères de base en ce qui concerne les services proposés aveugles et aux déficients visuels. Il œuvre également pour l'enseignement, l'apprentissage et le renforcement des capacités, présente des possibilités d'emploi pour les aveugles et les déficients visuels, et soutient les organisations d'aide aux aveugles, administrées par des aveugles, à proposer des services concrets et pertinents aux aveugles et aux déficients visuels, ainsi qu'à leurs familles ou à toute autre partie prenante intéressée. Par ailleurs, le SANCB se charge de réunir et de gérer les informations sur les questions concernant la cécité et les services associés destinés aux aveugles et aux déficients visuels, mais également de les diffuser auprès de ces personnes. En outre, il lance, met au point et réalise des projets en faveur des personnes aveugles et des personnes atteintes d'une déficience visuelle de tout âge. Le SANCB encourage également la recherche et participe à celle-ci, tout en veillant à assurer l'accès des aveugles et des déficients visuels à l'information, aux dispositifs d'assistance et aux technologies associées. Par ailleurs, il collabore avec des organisations et des institutions associées dans le monde, en échangeant des informations, des conseils et des services avec celles-ci. Le SANCB œuvre pour la promotion des compétences, des capacités et des facultés des aveugles et des déficients visuels et veille à ce que ces personnes, quel que soit leur âge, puissent jouir de l'ensemble des droits inscrits dans la constitution sud-africaine.

Les activités du South African National Council for the Blind sont coordonnées par quatre divisions principales. La Division accès dirige un centre de ressources chargé de vendre différents dispositifs d'assistance et technologies d'accès, de les mettre en place et de proposer des services de formation et d'aide en la matière; propose un service en faveur des déficients visuels; propose des présentations d'information et de sensibilisation; donne accès à une collection de ressources contenant des informations sur le soin des yeux et les déficiences visuelles; et propose des publications accessibles, telles que la revue *Imfama* et le bulletin *I-Opener*, sous forme d'imprimé, en format audio, DAISY et électronique. La Division services d'aide à l'enseignement et au braille propose des formations au braille; agit en faveur de l'accès au braille; propose des impressions en braille à petite échelle; fournit des informations et de l'aide aux apprentis et aux étudiants atteints d'une déficience visuelle afin qu'ils puissent s'inscrire à des études secondaires ou tertiaires, et propose également des bourses d'étude à cet égard; intervient auprès du gouvernement pour le financement de projets éducatifs; participe à la mise en place et à la modernisation des centres de formation de base des adultes (ABET) et de développement de la petite enfance (ECD) dans toutes les provinces; et vient en aide à ces centres et aux écoles en leur proposant des ressources, du matériel, des formations et des conseils. La Division services de soin des yeux s'occupe des

questions en rapport avec l'élimination de la cécité évitable en organisant des campagnes mobiles durant lesquelles on propose aux personnes vivant dans des zones rurales ou peu desservies un dépistage des maladies de l'œil, une chirurgie de la cataracte, ainsi que des services en matière de réfraction et de déficience visuelle. La Division renforcement des compétences met en place des programmes de réinsertion communautaire en Afrique du Sud, visant à encourager la création de groupes d'entraide; propose des programmes de préparation à la vie quotidienne en communauté; propose aux personnes travaillant dans le secteur de la réinsertion communautaire des programmes de formation et de perfectionnement destinés à faciliter l'insertion professionnelle des déficients visuels; participe à la mise en place d'activités sportives et récréatives pour déficients visuels dans les écoles et dans les communautés; offre des cours d'informatique et de communication par l'intermédiaire de l'Optima College; et dirige un programme de placement qui valorise les compétences des déficients visuels auprès d'employeurs potentiels et aide les services de placement en mettant en relation les demandeurs d'emploi et les employeurs.

En ce qui concerne la propriété intellectuelle, l'organisation s'intéresse au traité proposé par l'UMA sur le droit d'auteur à l'intention des déficients visuels, ainsi qu'aux résultats de la plate-forme des parties prenantes. Ses membres et ses bénéficiaires s'intéressent également à la question de la disponibilité des œuvres publiées dans des formats accessibles, tels que le braille, les gros caractères et l'audio, pouvant être lus et appréciés par les déficients visuels.

Coordonnées :

M. Jace Nair
National Executive Director
The South African National Council for the Blind (SANCB)
P.O Box 11149
Hatfield 0028
Pretoria, Afrique du Sud
Tél. : +27-12-452-3811
Tlcp. : +27-12-346-4699
Mél. : admin@sancb.org.za; jace@sancb.org.za
Site Web : <http://www.sancb.org.za>

Unión Latinoamericana de Ciegos (ULAC)

L'Unión Latinoamericana de Ciegos (ULAC) œuvre pour uniformiser le mouvement des personnes aveugles dans les pays d'Amérique latine et pour encourager la création et la mise en place d'organisations nationales en faveur des personnes aveugles. Elle a pour objectif de promouvoir, en collaboration avec d'autres organisations, les actions de lutte contre la cécité, ainsi que l'égalité des chances et la pleine participation des personnes aveugles d'Amérique latine au développement. L'ULAC a également pour objectif de renforcer la confiance en soi et l'estime de soi des personnes aveugles. Elle encourage les pays d'Amérique latine à adopter une réglementation interdisant la discrimination et contribuant à l'égalité des chances et à l'intégration sociale des personnes aveugles, et lutte pour le respect et la protection des droits humains des personnes aveugles. L'ULAC encourage la recherche scientifique et technologique dans le but d'améliorer les conditions sociales, culturelles et économiques des personnes aveugles.

L'ULAC agit en faveur des droits des aveugles et des déficients visuels en organisant des séances de formation, des congrès, des réunions, ainsi que d'autres activités. Elle collabore actuellement avec le Centro Regional para el Fomento del Libro en América Latina y el Caribe (CERLALC) à une refonte des mécanismes de production de livres offrant des moyens d'assistance accessibles aux personnes atteintes d'une déficience visuelle. L'ULAC collabore également avec le Daisy Consortium afin que les livres audio soient proposés dans les pays ne disposant pas encore de cette technologie. L'ULAC agit dans le cadre du Conseil ibéro-américain du braille et du Conseil mondial du braille en faveur de l'uniformisation du braille afin de contribuer au système d'échange de livres entre les différents pays. L'ULAC participe également à la campagne EFA-VI mise en œuvre en Amérique latine avec le concours de l'ICEVI. L'ULAC est également l'organisation régionale de l'Union mondiale des aveugles pour l'Amérique latine et est par conséquent impliquée dans les initiatives menées par l'UMA.

Ses membres et ses bénéficiaires s'intéressent à la question de la disponibilité des œuvres publiées dans des formats accessibles, tels que le braille, les gros caractères et l'audio, pouvant être lus et appréciés par les déficients visuels et les autres personnes souffrant d'un handicap de lecture. L'ULAC s'intéresse au traité proposé sur le droit d'auteur à l'intention des déficients visuels, ainsi qu'aux résultats de la plate-forme des parties prenantes.

Coordonnées :

Mme Natalia Guala
Secrétaire technique
Mercedes 1327
CP 11100
Montevideo
Uruguay
Tél. : +598-2-9033022, ext. 23
Tlcp. : +598-2-9033022, ext. 21
Mél. : oficina@ulacdigital.org
Site Web : <http://www.ulacdigital.org>

Vision Australia

Vision Australia est le principal fournisseur de services pour les aveugles et les déficients visuels en Australie. Cette organisation œuvre en partenariat avec les aveugles et les déficients visuels en Australie afin de les aider à réaliser leur objectif de vie.

L'organisation a pour vocation d'aider les aveugles et les déficients visuels à accéder et à pleinement participer à toutes les activités qu'ils choisissent et d'encourager la communauté à reconnaître les aptitudes des aveugles et des déficients visuels.

Vision Australia propose toute une gamme de services adaptés à la déficience visuelle d'une personne, y compris des services pour les enfants; des soins et des technologies adaptés aux déficiences visuelles; des services d'emploi; des cours de formation au braille et aux technologies d'assistance; des chiens d'aveugle et des formations en mobilité, tels que les services d'apprentissage à l'utilisation des cannes d'aveugles, par exemple; des services bibliothécaires proposant des formats alternatifs; des services de création et de mise à disposition de matériel dans des formats alternatifs pour les personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés; un service de radio pour les personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés, offrant une lecture des principaux journaux et des journaux communautaires, ainsi que d'autres informations d'actualité, telles que des articles de revues; des services de défense des intérêts et d'éducation communautaire, garantissant que les droits des déficients visuels soient protégés dans les plus hautes sphères du gouvernement en Australie, ainsi que des programmes de mise en place de programmes communautaires visant à sensibiliser la population aux difficultés et aux obstacles auxquels sont confrontées les personnes atteintes d'une déficience visuelle.

Vision Australia s'intéresse au traité proposé par l'UMA sur le droit d'auteur à l'intention des déficients visuels, ainsi qu'aux résultats de la plate-forme des parties prenantes. Elle a suivi l'évolution de l'initiative Vision IP de l'OMPI. Ses membres et ses bénéficiaires s'intéressent également à la question de la disponibilité des œuvres publiées dans des formats accessibles, tels que le braille, les gros caractères et l'audio, pouvant être lus et appréciés par les déficients visuels

Coordonnées :

Mlle Julie Rae
Directrice générale
Community Information Access
454 Glenferrie Road Kooyong
Victoria 3144
Australie
Tél. : +613-986-49601
Tlcp. : +613-986-49650
Mél. : Julie.rae@visionaustralia.org
Site Web : <http://www.visionaustralia.org>

[Fin de l'annexe et du document]